



-----  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS**  
-----

**Séance du 19 janvier 2026 à 18h30 au siège  
du Syndicat Mixte de la station des Rousses**

**Nombre de conseillers : 10  
Nombre de conseillers en exercice : 10  
Nombre de conseillers présents : 9  
Nombre de conseillers votants : 9**

**Date de convocation : 12 janvier 2026**

*Présidence de séance : M. Sébastien BENOIT-GUYOD*

*Secrétaire de séance : M. Bruno PAGET-BLANC*

**PRÉSENTS (par ordre alphabétique) : Monsieur Sébastien BENOIT-GUYOD, Monsieur Gilbert BLONDEAU, Madame Nelly DURANDOT, Madame Maryvonne CRETIN-MAITENAZ, Monsieur Gérôme FASSETNET, Monsieur Nolwenn MARCHAND, Monsieur Bruno PAGET-BLANC, Monsieur Olivier PERRAD, Monsieur Michel PUILLET.**

**EXCUSÉS (par ordre alphabétique) : Monsieur Clément PERNOT.**

**DELIBERATION N°2026-002  
GESTION DES FINANCES PUBLIQUES  
PREPARATION BUDGETAIRE 2026 : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE (DOB)**

*Vu les articles L.5721-1 et suivants, L.5722-1 alinéa 1, L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.*

*Vu l'arrêté préfectoral n°2015026-0003 du 26 janvier 2015 modifiant les statuts du Syndicat Mixte de Développement Touristique de la Station des Rousses, et notamment les articles du titre 3.*

*Vu le règlement intérieur approuvé par délibération n°2021-028,*

*Vu le rapport du Débat d'Orientation Budgétaire joint en annexe à la présente note de synthèse.*

oooooooooooo

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, un débat d'orientations budgétaires doit être organisé préalablement à l'examen du budget primitif.

Ce débat a pour objet de présenter aux membres du Comité syndical les orientations générales du budget 2026 du Syndicat Mixte de Développement Touristique, au regard de la situation financière de la collectivité, de l'évolution de la dette, des perspectives d'investissement et des conditions générales d'équilibre budgétaire.

Il est précisé que le calendrier budgétaire a été volontairement anticipé afin de sécuriser l'adoption du budget dans un contexte électoral particulier et d'assurer la continuité de l'action publique.

Monsieur le Président présente le rapport d'orientations budgétaires permettant d'éclairer l'Assemblée sur le contexte économique général ainsi que sur les engagements statutaires des membres du Syndicat.

Un débat s'engage ensuite entre les membres du Comité syndical.

oooooooooooo

**Le Comité syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- o **DE PRENDRE ACTE** de la tenue du débat d'orientations budgétaires du SMDT relatif à l'exercice 2026 ;
- o **DE PRENDRE ACTE** de la présentation du rapport d'orientations budgétaires pour l'exercice 2026.

- o **DE PRENDRE ACTE** que l'examen des budgets devra intervenir dans les 10 semaines suivant la tenue du DOB.

**Ampliation** sera adressée à Madame la Sous-préfète de Saint-Claude, Monsieur le Président du Conseil départemental du Jura, Monsieur le Président de la Communauté de communes de la Station des Rousses, Madame le Maire de Bellefontaine et Monsieur le Président-Directeur Général de la SAEM SOGESTAR.

Délibéré en séance, les jours et ans susdits.  
Au registre, sont les signatures.

**Le Président,**  
Monsieur Sébastien BENOIT-GUYOD

**Le Secrétaire de Séance,**  
Monsieur Bruno PAGET-BLANC

